



Le laboratoire Agrivalys 71 traite uniquement les demandes des établissements conventionnés.



SANTÉ

Covid-19 : premières analyses au laboratoire départemental Agrivalys 71

Le laboratoire départemental Agrivalys 71 a effectué ses premières analyses Covid-19 ce jeudi 9 avril 2020 à partir d'une quarantaine de prélèvements transmis par le Centre hospitalier de Mâcon, le seul pour l'instant à être conventionné et autorisé par le Préfet. Explications.

Le Coronavirus est bien connu du laboratoire départemental car très présent au niveau des animaux. À titre d'exemple, des prélèvements provenant de cheptels de bovins du département sont testés couramment dans le cas de pathologie respiratoire ou digestive selon le même protocole analytique. L'analyse du Coronavirus Covid-19 entrant pleinement dans les compétences et l'expérience des équipes d'Agrivalys71, c'est pourquoi le président du laboratoire départemental

Frédéric Brochot, vice-président chargé de l'agriculture au Département, et la directrice d'Agrivalys, Nathalie Pozzi, ont souhaité les mettre au service des besoins de dépistage de la population dans le cadre de la crise sanitaire. La demande au ministre de la Santé et des Solidarités Olivier Véran, co-écrite avec le président du Département André Accary, a abouti. Dans un décret paru au Journal Officiel le 6 avril, le ministère de la Santé a en effet accordé l'agrément aux laboratoires

d'analyses départementaux. Ce jeudi sont arrivés les premiers prélèvements, une quarantaine issue du Centre hospitalier de Mâcon, seul établissement de Saône-et-Loire à ce jour à être conventionné. Les résultats ont été livrés moins de 4 heures après l'arrivée des écouvillons.

Le laboratoire d'analyses départemental Agrivalys 71 assure un vrai service à la population. Le président André Accary et son vice-président Frédéric Brochot tiennent à saluer ces équipes largement mobilisées qui, au même titre que les soignants, effectuent ici une mission remarquable.

AIDE AUX DEVOIRS

Nos agents se portent volontaires

Pour répondre aux missions prioritaires des solidarités et accompagner les publics les plus fragiles, le Département propose un appui aux établissements de la protection de l'enfance, notamment en apportant une aide pour l'accompagnement scolaire grâce à des agents volontaires.

Quand la fermeture des écoles a été annoncée, les structures qui accueillent des enfants placés par l'Aide sociale à l'enfance se sont adaptées. « Nous avons trouvé une nouvelle organisation avec du temps scolaire le matin et des activités l'après-midi. Les missions de nos salariés ont évolué devenant davantage des animateurs. Il était alors compliqué de répondre à l'exigence des devoirs pour des enfants, qui en plus de carences éducatives et affectives, font face à des difficultés scolaires », explique Emmanuel Pisseloup, directeur du pôle enfance regroupant deux maisons d'enfants à Blanzay et Charolles.

Le Département a donc mobilisé ses agents volontaires pour proposer dans ces structures un accompagnement scolaire. C'est ainsi que Sophie Morrone, assistante

sociale du Département, se rend régulièrement au centre Saint-Exupéry à Blanzay : « Deux fois par semaine, je viens dans cet établissement où je reçois trois enfants en individuel pour les aider sur les devoirs donnés à distance par leurs professeurs. ».

Emmanuel Pisseloup se félicite de ce partenariat et reconnaît cette aide comme indispensable : « Ce dispositif est bénéfique pour tous. C'est une grande aide pour les éducateurs mais surtout, c'est un accompagnement de qualité pour des enfants qui en ont besoin plus que jamais. ».



Ce travail individuel est une véritable opportunité que ce soit sur le plan scolaire ou personnel. « Ces enfants ont besoin d'être accompagnés par un adulte, ils ont besoin d'attention et de soutien. Je suis contente de leur apporter cela dans ce contexte difficile », conclut fièrement Sophie.

SOLIDARITÉ

Des ordinateurs pour les enfants et les personnes âgées des foyers d'hébergement

À l'heure du confinement, Internet est devenu incontournable pour maintenir le lien social, continuer de se voir, travailler à distance... Pour autant, tout le monde ne dispose pas d'un téléphone performant ou d'un ordinateur pour accéder à la toile, notamment les enfants ou les personnes âgées accueillis dans des structures d'hébergement. Face à cette situation, le Département de Saône-et-Loire a décidé d'acheter 100 ordinateurs reconditionnés pour leur mettre à disposition.



Ces ordinateurs reconditionnés ont été livrés ce vendredi 10 avril à l'association pour la protection de l'enfance Prado Bourgogne.

De nombreux enfants protégés par l'Aide sociale à l'enfance sont aujourd'hui confinés dans les 50 structures d'accueil de Saône-et-Loire. Cependant, elles ne disposent pas toutes d'un équipement informatique suffisant. Aussi pour permettre la continuité de l'enseignement à distance à ces enfants mais également pour qu'ils puissent échanger « et voir » leurs proches, le Département de Saône-et-Loire a commandé 100 ordinateurs fixes auprès de l'association d'économie sociale et solidaire « Syntaxe Erreur ».

Basée à Gueugnon, elle est spécialisée dans la récupération et le reconditionnement de ces précieux outils. Parmi ces 50 structures d'accueil, 13 ont demandé à en recevoir un ou plusieurs.

Au total, ce sont 51 ordinateurs qui ont commencé à leur être distribués. Coût de l'opération : 10 000 €.

Les 49 ordinateurs restants seront proposés aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes afin de permettre à nos aînés de pouvoir garder le contact avec leurs proches, dont ils sont privés physiquement depuis le début du confinement, et aussi de découvrir des activités ludiques.

En parallèle, cela contribue aussi à aider l'économie locale puisque cette initiative du Département permet à l'association de Gueugnon Syntaxe Erreur de rappeler du personnel au chômage pour traiter cette commande.